

n° 21_DFE_SBUD_04

CONSEIL REGIONAL

09 avril 2021

DELIBERATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil régional convoqué par son Président le 16 mars 2021, s'est réuni le 09 avril 2021 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN (en visioconférence), Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (en visioconférence), Monsieur Éric BERROCHE (en visioconférence l'après-midi), Madame Catherine BLEIN (en visioconférence), Madame Mona BRAS (en visioconférence le matin), Madame Georgette BREARD (en visioconférence l'après-midi), Monsieur Pierre BRETEAU (en visioconférence le matin), Monsieur Gwenegan BUI (en visioconférence le matin), Monsieur Thierry BURLOT (en visioconférence), Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPÉ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (en visioconférence le matin), Monsieur André CROCQ (en visioconférence le matin), Madame Delphine DAVID (en visioconférence l'après-midi), Monsieur Gérard DE MELLON (jusqu'à 17h10), Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE (en visioconférence), Madame Laurence DUFFAUD (en visioconférence l'après-midi), Monsieur Richard FERRAND (en visioconférence), Madame Laurence FORTIN (à partir de 14h), Madame Anne GALLO (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD pour la matinée puis présente à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (en visioconférence), Monsieur Karim GHACHEM (en visioconférence le matin), Madame Anne-Maud GOUJON (en visioconférence), Monsieur Hervé GUELOU (en visioconférence), Madame Claire GUINEMER (en visioconférence), Monsieur Philippe HERCOUËT (en visioconférence le matin), Madame Kaourintine HULAUD (en visioconférence), Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 16h30), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO (en visioconférence le matin), Monsieur Roland JOURDAIN (en visioconférence l'après-midi), Monsieur Pierre KARLESKIND (en visioconférence le matin), Madame Katja KRÜGER (en visioconférence), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL (en visioconférence), Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS (en visioconférence), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (en visioconférence), Madame Agnès LE BRUN (jusqu'à 16h30), Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR (en visioconférence), Madame Gaël LE MEUR (en visioconférence), Madame Nicole LE PEIH (jusqu'à 12h45 puis pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA pour l'après-midi), Monsieur Alain LE QUELLEC (en visioconférence), Madame Gaël LE SAOUT (en visioconférence), Madame Christine LE STRAT (en visioconférence), Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Léna LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIAILHES (en visioconférence), Monsieur Paul MOLAC (en visioconférence l'après-midi, jusqu'à 16h), Madame Gaëlle NICOLAS (en visioconférence le matin), Madame Gaëlle NIQUE (en visioconférence le matin), Madame Anne PATAULT (en visioconférence l'après-midi), Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (en visioconférence), Monsieur Pierre

POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RA...
Madame Emmanuelle RASSENEUR (en visioconférence), Madam...
visioconférence), Monsieur David ROBO (en visioconférence), Mad...
visioconférence), Monsieur Stéphane ROUDAUT (en visioconférence),
JAMES (en visioconférence le matin), Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric
SALMON (en visioconférence l'après-midi), Madame Hind SAOUD (en visioconférence l'après-midi),
Monsieur Sébastien SEMERIL (en visioconférence), Madame Renée THOMAÏDIS (en visioconférence),
Madame Martine TISON (en visioconférence), Madame Anne TROALEN (en visioconférence),
Monsieur Hervé UTARD (en visioconférence) Madame Anne VANEECLOO (en visioconférence le
matin), Madame Gaëlle VIGOUROUX (en visioconférence), Madame Sylvaine VULPIANI (en
visioconférence).

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 (e),
Reçu en préfecture le 15/04/2021 (en
Affiché le
Gaudia ROUAUX (en
ID : 035-233500016-20210409-21_DFE_SBUD_4-DE

Avaient donné pouvoir : Madame Anne GALLO (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD pour la matinée), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA pour l'après-midi), Monsieur Bernard POULIQUEN (pouvoir donné à Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER).

Etait excusé : Monsieur Patrick LE DIFFON.

Etait absent : Monsieur Bertrand PLOUVIER.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 29 mars 2021 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil culturel de Bretagne lors de sa réunion du 27 mars 2021 ;

Vu l'avis de la commission Finances et affaires générales en date du 06 avril 2021 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe « Bretagne Unie, Centristes, Démocrates et Régionalistes » et Monsieur Bertrand IRAGNE s'abstiennent,

Les groupes « Droite, Centre et Régionalistes » et « Rassemblement National » et Madame Catherine BLEIN votent contre)

- **d'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de 94 555 683,91 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 922, compte 1068) pour un montant de 89 868 000,00 € et aux excédents de fonctionnement reportés (ligne codifiée 002) pour un montant de 4 687 683,91 € et de reprendre résultat d'investissement de 14 417 495,92 € (ligne codifiée 001).